



Empêcher de transiter par mon appartement

Par **lantana**, le **26/10/2011** à **22:13**

Bonsoir

La terrasse de mon appartement fuit, et en AG il va être décidé de refaire l'étanchéité de cette terrasse, rehausser les seuils de porte-fenêtre etc. Ces travaux vont être longs et lourds (plusieurs semaines). Comment puis-je refuser que les matériaux et les ouvriers transitent via mon appartement ? (vu la configuration de l'appartement, en duplex, avec un escalier très étroit, en bois très fragile, le transit de matériaux provoquerait à coup sûr des dégradations, et il est bien évidemment impensable que je laisse mon appartement sans surveillance à des entreprises pour plusieurs jours). Il est tout à fait envisageable d'utiliser une nacelle élévatrice depuis la cour, mais c'est un coût supplémentaire pour ces travaux (payés par l'ensemble des copropriétaires). Comment puis-je l'imposer?